

# ASSOCIATION PROMOTION DE LA MÉDECINE HOMÉOPATHIQUE

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 SEPTEMBRE 1999

### 1 — Ouverture de l'Assemblée Générale par la Présidente

La Présidente, Gisèle ADÉMA, ouvre la séance à 15 heures 10, le quorum étant atteint (sur 390 adhérents à jour de leur cotisation 1999, le 18-09-99, 257 sont présents ou représentés).

Le Bureau est celui de l'Association, conformément aux Statuts.

### 2 — Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17-09-98

Lecture est faite de ce procès-verbal : il est approuvé à l'unanimité.

### 3 — Rapport moral de la Présidente

Madame ADÉMA fait le point sur le nombre d'adhérents. Le listing a d'abord été purgé de tous les membres n'ayant pas cotisé depuis 2 ans et il s'est vu amputé de quelques fidèles membres décédés en cours d'année. Malgré ces suppressions, nous comptons aujourd'hui 518 membres (dont 390 à jour de leur cotisation), soit une progression de 3 % environ. Il faut continuer à améliorer ces résultats.

Deux dates importantes ont marqué cette année. Tout d'abord, la mise en place de notre pétition à la suite des décisions gouvernementales concernant le retrait de 5 médicaments majeurs ; la mobilisation de nos membres a été grande puisque 2 831 signatures ont été recueillies et que de nombreuses lettres d'encouragement et de remerciements nous ont été adressées. Toutefois, nous regrettons d'avoir eu fort peu de retombées au niveau des adhésions. Nous sommes dans l'attente du résultat des rencontres avec l'Agence Française pour la Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (ex Agence du Médicament).

Ensuite, l'organisation de la Conférence-Débat avec le Docteur JOUSSET. Cette première rencontre (environ 80 personnes présentes) a eu lieu sous les meilleurs auspices financiers (pas de frais de salle, d'annonce dans la presse locale, d'impression et de distribution de l'affiche annonce, pas de frais d'honoraires pour le Conférencier). Le dialogue, les échanges ont vite pris le relais de l'exposé général.

### 4 — Vie administrative

Cette année, la plaquette de présentation de l'Association a été mise en place ; elle a été distribuée à tous les participants à la rencontre avec le Docteur JOUSSET afin de nous faire connaître. Il est proposé de faire tirer 1000 plaquettes et d'en joindre une à la prochaine Lettre ; M. BARBIER et M. LEBRUN doivent se renseigner sur les prix.

### 5 — Rapport financier du Trésorier

Monsieur LEBRUN présente les différents bilans.

#### SITUATION au 1<sup>er</sup> janvier 1998

Banque :	3 941,87
Caisse :	0,00
Livret :	50 885,57
	<hr/>
	54 827,44

#### COMPTE DE RÉSULTATS 1998

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures de bureau	1 421,71	Cotisations	39 025,00
Poste	505,70	Boutique	3 500,00
Communication	14 340,58	Produits financiers	686,06
• Imprimerie	5 421,97	Parts sociales	
• Poste	7 851,81	• fermeture de compte	50,00
• Fourniture	1 066,80		
Télécom	1 054,56		
Voyage et déplacement	4 119,00		
Assurance	695,00		
Parts sociales			
• ouverture de compte	40,00		
Résultats	21 084,51		
<b>TOTAL :</b>	<b>43 261,06</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>43 261,06</b>

**BILAN 1998 SITUATION au 31/12/1998**

ACTIF		PASSIF	
Banque	4 216,17	Fonds associatif	20 000,00
Caisse	239,15	Projet associatif	55 911,95
Livret	71 456,63		
	<b>75 911,95</b>		<b>75 911,95</b>

**PRÉVISIONNEL 1999**

CHARGES		PRODUITS	
Fournitures de bureau	1 500,00	Cotisations	41 000,00
Poste	500,00	Produits financiers	1 500,00
Communication :	32 800,00		
- lettre			
• Poste	8 000,00		
• Fourniture	1 200,00		
• Imprimerie	6 000,00		
- colloque			
• Imprimerie	8 000,00		
• Prestation médecin	4 600,00		
• Location salle	5 000,00		
Voyage et déplacement	7 000,00		
Assurance	700,00		
<b>TOTAL :</b>	<b>42 500,00</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>42 500,00</b>

Le budget est voté à l'unanimité.

**6 — Changement de Siège Social**

L'adresse du Siège Social est actuellement : 37, rue Rémy-Dumoncel 75014 PARIS ; nous ne pouvons plus y rester. Il est proposé de le transférer à l'adresse courrier.

Cette proposition est acceptée ; elle est votée à l'unanimité.

**7 — Élection de nouveaux administrateurs**

D'une part, conformément aux Statuts (Art. 6 Titre II p. 3), le 1/3 des membres du C.A. est renouvelé ce jour : le tirage au sort a désigné M. BARBIER et M. LEBRUN ; ils sont rééligibles.

Ils posent leur candidature ; ils sont élus à l'unanimité.

D'autre part, deux candidats se présentent au poste d'administrateur : M. CHABANNE et M. PETIT.

M. CHABANNE est élu à l'unanimité ; M. PETIT est élu (M<sup>me</sup> CAZENEUVE vote contre).

L'Assemblée Générale demande de modifier les Statuts en ce qui concerne le mode d'élection au Conseil d'Administration.

**8 — Questions diverses**

– Nos adhérents nous écrivent souvent pour nous demander les noms des médecins homéopathes de leur région. Nous avons donc contacté différents syndicats mais, à ce jour, seul le SNMHF nous a répondu : il nous a donné le listing de ses membres.

– La prochaine Conférence-Débat pourrait avoir lieu à ORLEANS en janvier ou février 2000 ; une étude va être lancée.

– À la demande du Trésorier, l'Assemblée Générale se tiendra désormais dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours, et si possible en avril.

La présidente Gisèle ADÉMA remercie tous ceux qui ont pu participer à cette Assemblée Générale.

La séance s'achève à 16 heures 50.